

*Liberté Egalité Fraternité
République Française*

Ministère de la Culture et de la Communication

12/03

Le Ministre

Monsieur Daniel MESGUICH
Directeur du Conservatoire national
supérieur d'art dramatique
2 bis, rue du Conservatoire
75009 PARIS

Nos réf. : CC/3365/NBO

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé sur ma proposition directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) à compter du 30 octobre dernier.

Je crois utile, à la suite des conversations que nous avons eues, de vous préciser mes attentes.

Vous aurez pour mission de donner une ambition nouvelle au Conservatoire dans le prolongement de la réforme pédagogique initiée et conduite par Claude Stratz.

Vous vous attacherez notamment à renforcer l'équilibre, la complémentarité et les échanges entre apprentissages théoriques, techniques et artistiques. Au service de cet objectif, il conviendra que vous développiez des temps de concertation et de travail entre les enseignants et que vous précisiez les modalités et les contenus du suivi individuel et collectif des élèves.

Comme vous le savez, l'enseignement dispensé au CNSAD doit s'inscrire dans la logique induite par la création du diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC). En conséquence, je vous demande de renforcer les liens avec le monde professionnel et d'établir les partenariats nécessaires avec l'université en vue d'obtenir à la rentrée 2008 l'habilitation de mon ministère à délivrer ce diplôme. Les cursus de formation devront être conçus de manière complémentaire pour permettre aux étudiants remplissant les conditions d'accès à l'université d'obtenir au terme de leur formation à la fois le DNSPC et une licence délivrée par l'université. Je rappelle qu'un délai de deux ans a été fixé à titre transitoire pour la mise en place effective de ce dispositif dans les écoles supérieures de théâtre, mais que les habilitations prononcées au titre de la rentrée 2008 prendront en compte l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces dispositions.

Dans le domaine de la formation continue, je souhaite qu'en liaison étroite avec les travaux qu'engage la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), vous poursuiviez la réflexion de l'établissement, tant en ce qui concerne le devenir de l'unité nomade de la mise en scène, que sur un plan plus général.

.../...

En matière d'éducation artistique et culturelle, vous vous attacherez à sensibiliser les élèves du CNSAD à l'encadrement des pratiques théâtrales des jeunes, tant au sein de leur formation qu'en tissant des partenariats avec des établissements scolaires.

Enfin, vous vous attacherez à développer la recherche dans le domaine pédagogique, en concertation avec les autres écoles supérieures de théâtre françaises. Vous participerez, dans ce cadre, à des chantiers désormais urgents, notamment sur l'insertion professionnelle, les liens avec l'enseignement initial, les passerelles avec les enseignements voisins (cirque, marionnettes...), les évolutions de l'art du comédien liées notamment au développement de l'audiovisuel, des nouvelles technologies et à la multiplication de formes réunissant plusieurs disciplines artistiques.

Comme les autres établissements publics relevant du ministère de la culture et de la communication, le CNSAD doit s'impliquer pleinement dans l'exercice de révision générale des politiques publiques impulsé et suivi au plus haut niveau de l'Etat. Vous avez eu à cœur, dès votre prise de fonctions, de mener une réflexion approfondie sur le fonctionnement du conservatoire eu égard à ses missions, afin de proposer des scénarios d'évolution de la structure, permettant notamment d'identifier des sources d'économies pérennes, accessibles à court et moyen terme. La question des locaux et de leur nécessaire évolution sera bien évidemment à prendre en compte dans ce cadre. Vous vous attacherez à évaluer toutes les pistes possibles (maintien sur place, extension à proximité, transfert total ou partiel des activités sur un nouveau site, etc), en relation avec les services concernés du ministère.

Pour cette réflexion, vous pourrez utilement vous inspirer du diagnostic effectué en vue de la mise en place du contrat de performance de l'établissement, qu'il vous reviendra d'ailleurs de finaliser d'ici la fin de l'année scolaire 2007/2008.

J'attacherais du prix à ce que ce projet me soit communiqué dans les six mois qui suivront votre arrivée effective à la direction du conservatoire, compte tenu notamment du calendrier de préparation du PLF 2009 et de la mise en place d'une programmation pluriannuelle du budget du ministère de la culture et de la communication.

Je souhaite que la période qui s'ouvre vous permette de conduire, avec la collaboration des services de l'établissement et l'appui plein et entier de la DMDTS, un projet qui réponde à l'ambition que l'Etat forme pour le CNSAD.

Confiante dans votre capacité de mener à bien votre mission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Albanel

Christine ALBANDEL